

LES SPÉCIALITÉS PREMIÈRE



SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DANS LE CYCLE TERMINAL S'ADRESSE AUX ÉLÈVES DÉSIREUX DE POURSUIVRE L'ENSEIGNEMENT COMMUN SUIVI EN SECONDE DANS UNE LOGIQUE D'APPROFONDISSEMENT ET DE DIVERSIFICATION DES THÈMES ABORDÉS.

Les objectifs principaux de cet enseignement sont les suivants :

- ➔ **Participer à la formation intellectuelle des élèves** en renforçant leur acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique,
- ➔ **Préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat** et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur : classes préparatoires économiques et commerciales, formations universitaires d'économie et gestion, de droit, de science politique, de sociologie, de langues étrangères appliquées (LEA), d'administration économique et sociale (AES), instituts d'études politiques, écoles spécialisées : écoles de commerce et management, écoles de communication et journalisme, etc.,
- ➔ **Contribuer à la formation civique des élèves** grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

QUELQUES EXEMPLES D'ÉTUDES DE CAS :

- Comment le **marché** concurrentiel fonctionne-t-il ?
- Qu'est-ce que la **monnaie** et comment est-elle créée ?
- **Voter** : une affaire individuelle ou collective ?